

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 11 juin 2026

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 11 juin 2026 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Y assistaient : Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Gérard MIQUEL, Alain LACASSIE , Franck FALCONE, Cédric PETERSON, Michel PAZOS, Danièle MONLEZUN, Michel RANSOU

Charles LASSUS était excusé.

1 BATEAU : le nettoyage du réservoir est fait La direction n'est toujours pas satisfaisante. Le mécanicien soupçonne les clapets anti-retour dans la commande de barre du poste de pilotage, et souhaite faire une sortie en mer avec nous pour le vérifier.

Lors de la sortie de sécurité du 7 juin, le bateau a été jugé très favorablement par les participants. Toutefois, il convient de regarder qqs sujets, notamment le matériel de sécurité :

remonter le bloc d'oxygène à 200 bars et vérifier sa robinetterie (fait par Alain et Michel Pazos),

renouveler les feux de Bengale,

vérifier les extincteurs,

réparer les feux de signalisation,

remettre à niveau la pharmacie embarquée (Anaïs s'en charge et a déposé les fournitures au CST le soir du 11 juin)

acheter une corne de brume puissante pour alerter et écarter les bateaux intrusifs dans le périmètre de sécurité.

poser les plaquettes d'info sur les références VHF.

La demande persiste de modifier les casiers à bouteilles de manière à faciliter la pose et l'enlèvement des blocs, au moins pour les casiers proches du poste de pilotage.

Le bateau sera pourvu d'une nouvelle fiche plastifiée d'instructions exposant les consignes de recours, en cas de difficulté, au CROSS par le numéro 196 en téléphonie mobile plutôt qu' au canal 16 de la VHF.

En vue de la préparation de notre budget 2026/2027, l'estimation du coût du bateau à l'année a été réalisée par Alain. Il atteint en gros 18 000 €, dont environ 2 000 € de carburant.

Lorsque nous avons pris livraison du bateau en mars 2023, le compteur horaire du moteur portait 6 240 heures de marche. Au 11 juin 2026, il en est à 6 724. Ce qui fait une moyenne annuelle de 150 heures.

2 CRENEAUX PISCINE 2026/2027 : après discussion sur un éventuel déplacement du mercredi au jeudi à BOYRIE, il apparaît que le statu quo est préférable, en raison de la section Enfants.

3 LICENCES : nous sommes à présent 102 adhérents .

4 FINANCES : le budget s'exécute comme prévu. Les adhérents qui souhaitent des informations plus précises sont invités à s'adresser au Président ou à la Trésorière.

5 AGENDA : le calendrier est examiné.

Le bloc d'oxygène est prêt pour un retour au bateau dès le 13 juin pour le stage N1. A ne pas oublier.

Un exercice de lutte contre la pollution est organisé à HENDAYE devant l'aire de carénage le mardi 16 juin après midi. Le CST y sera présent, pour montrer son intérêt sur ce sujet et prévenir d'éventuelles observations des autorités locales suite à la pollution du 13 mars 2025.

La mairie nous a invités à la réunion de présentation des Fêtes de TARBES le 19 juin à 18 heures 30. Le CST ira.

L' ARGONAUTE organise une réunion le mercredi 24 juin à 19 heures pour caler la réservation des fosses en 2026/2027. Nos dates sont fixées :

Fosses 2026/2027 :

N2 :

[14/11/2026](#)

12/12/2026

16/01/2027

27/02/2027

20/03/2027

N1

24/04/2027

15/5/2027

Enfants

29/5/2027

Les entraînements en piscine prendront fin le mercredi 17 juin à BOYRIE et le lundi 22 suivant à TOURNESOL.

Les grillades commenceront le vendredi 26 juin. Réservation auprès de Gérard MIQUEL jusqu'au mercredi soir précédent. La participation de plongeurs hors CST est bien entendu ouverte, aux mêmes conditions que nos adhérents.

Le CST participera aux baptêmes à MAUBOURGUET le 22 août 2026 après midi. Merci aux participants de le noter dès à présent.

Idem pour notre AG du 19 septembre 2026. Elle aura lieu à la Ferme SAINT FERREOL à CHIS. Une participation de 15 € est demandée à chaque participant au repas, étant entendu que le coût unitaire en est estimé à 45 € et que le Club met la différence pour cause de cinquantenaire. Les inscriptions sont centralisées par Gérard.

Le Forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre au MARCADIEU, suivi le lendemain de la Fête des sports au lac de SOUES où nous tiendrons un stand. Volontaires bienvenus.

Penser à réserver auprès de DORRONDEGUY et de BELLA VISTA les nuitées des stages N1, 2 et 3 de 2027.

6 MATERIEL : les TIV sont matériellement terminés (sauf pour le bloc 44 que nous cherchons toujours), mais administrativement encore en cours, ce qui n'est pas normal.

Il est rappelé aux techniciens d'inspection visuelle qu'il leur appartient, pendant leurs inspections :

de préparer et d'examiner le bloc

d'en démonter la robinetterie, de la passer au bac à ultra sons, de la sécher,

graisser et remonter, avec éventuellement le remplacement des joints

de remplir et signer la fiche d'évaluation de la bouteille, mettre à jour le site de la Fédé et imprimer la fiche de visite en 1 exemplaire pour les bouteilles du CST et 2 exemplaires pour les bouteilles des licenciés.

Compresseur : certains blocs en partent avec une pression de 230 bars ou parfois davantage. Ce n'est pas normal. Dans sa configuration actuelle, la rampe du compresseur ne doit pas gonfler au-delà de 200 bars, nonobstant les plaintes ou les observations des plongeurs. Une vérification de la tare de la soupape de rampe est à faire.

Détendeurs mer : en l'absence de réglementation précise pour leur entretien périodique, il avait été décidé de les vérifier tous les deux ans, en interne ou chez un professionnel. Il est convenu qu'une demande de devis d'entretien pour une quinzaine de détendeurs sera adressée à l'ARGONAUTE lors de la réunion du 24 juin 2026.

Par ailleurs, rappel sera fait à chaque adhérent (qu'il soit ou non élève) qu'il lui appartient, lors du retrait au CST d'un bloc et d'un détendeur mer, d'en vérifier le bon fonctionnement en les gréant ensemble, et en testant le deuxième étage.

Par ailleurs encore, il apparaît que la communication passe mal lors des retours de matériels défectueux. Il revient à qui le constate d'en documenter les symptômes auprès d'un des responsables du matériel, le mieux étant de rédiger l'observation sur une étiquette apposée sur l'objet, ou à défaut d'en faire mention sur What's app.

Et enfin, dernier point, nous assistons à une épidémie de casse des poignées de robinets. Il est rappelé que les robinetteries sont fragiles, qu'elles n'ont ni la vocation ni la résistance des poignées de portage, et que les blocs doivent en toutes circonstances être bien traités, sans vrac ni choc.

7 PREPARATION N 4 : c'est le CODEP qui en est le maître d'ouvrage. En 2026, quatre candidatures ont été recensées, deux à LAMAILHERK, deux au CST. Michel PAZOS s'est chargé des formations théoriques en 14 séances. Il reste à passer aux épreuves en mer.

Ce qui pose la question du financement, tant pour les bateaux que pour le défraiement des moniteurs. A ce jour, le CODEP n'a pas statué. Affaire à relancer.

8 PREPARATION DU BUDGET 2026/2027 : vu l'heure tardive, ce sujet est reporté à la réunion suivante.

Quant à la contribution à la location du kit d'oxygénothérapie lors de la sortie bio au Canal d' HOSSEGOR le 10 mai dernier, elle sera supportée par le CST , pour cette fois, puisque nous sommes toujours en attente de sa facturation.

9 REMORQUE : la Direction des sports en mairie de TARBES vient de nous informer de son offre de vente au CST pour 6 500 € d'un PIAGGIO PORTER (d'une valeur comptable théorique de 11 400 €). Le CST pourrait demander pour 2027 une subvention municipale spécifique de 2 000 à 2 500 €.

Une demande apparaît pour transporter les blocs à HENDAYE et TOULOUSE autrement qu'avec nos véhicules et remorques personnels. Débat sur les solutions alternatives au PIAGGIO PORTER sous la forme :

d'une fourgonnette (type KANGOO, dont le club de PAU a l'expérience, qui est intéressante, mais qui contraint, pour gonfler, à enlever les blocs du véhicule et à les y replacer, ce qui est long et épuisant.

ou d'un utilitaire électrique GOUPIL d'occasion (au moins 9 000 €).

A l'issue des débats, il apparaît que la solution PIAGGIO PORTER est la plus appropriée, quitte à conserver qqpart la remorque pour ne la mobiliser que dans le cas de trajets lointains, avec au moins deux personnes pour la manutentionner au départ et au retour.

10 TIRAGE PAPIER BIO : OK dans la limite de cent euros.

11 VOYAGES : réflexion sur la mer Rouge en 2027.

12 MEDAILLES : deux personnes ont déposé une demande, Gégé MAUREL et Gérard MIQUEL.

Michel PAZOS va consulter le CODEP pour d'éventuelles médailles fédérales.

13 QUESTIONS DIVERSES :

INITIATION A VP DIVE : Cédric organise une soirée dédiée le mardi 16 juin 2026 à 20 heures 30.

PERMANENCES A VENIR

Le 13 juin 2026 Gérard MIQUEL
Le 20 juin 2026 Danièle MONLEZUN
Le 27 juin 2026 Aurora COSTA et Sun WAI SONG
Le 4 juillet 2026 Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 30 juin 2026 à 20 heures 30,

Dressé le 12 juin 2026

Michel RANSOU